

Le permis voiture automatique - B78 (BEA)

Limité aux véhicules **équipés d'un embrayage automatique.**

Le permis B78 est **une mention supplémentaire du permis B.** Identifiée sous le code restrictif 78, elle limite la conduite aux seuls véhicules à **changement de vitesses automatique et équipé d'un embrayage automatique.**

Aujourd'hui beaucoup de **modèles récents de véhicules disposent de cette option**, et depuis quelques années, le parc des véhicules boîte automatique explose en France.

Les avantages de la conduite sur boîte automatique



Conduite simplifiée

- L'élève est **libéré de la plupart des contraintes mécaniques** qu'il aurait pu rencontrer lors d'une formation sur un véhicule traditionnel (plus de soucis d'embrayage, de calage et de passage de vitesse)
- Des **chances de réussite** au permis plus importantes
- La possibilité d'acquies le permis B (boîte manuelle avec une formation « passerelle » de **7 h, 3 mois après l'obtention du permis BEA, sans nouvel examen !**)



Plus sûre & Plus tranquille

- L'élève est davantage **concentré sur l'environnement**, la circulation et les autres usagers de la route ; cette conduite occasionne **moins de mouvements et moins de fatigue.**



Formation + Rapide

- Dégagée des contraintes mécaniques, **la durée de formation est très souvent plus courte** que celle traditionnelle.
- Le nombre d'heures de leçons de conduite **ne pourra pas être inférieur à 13** contre 20 pour une formation sur boîte manuelle



Conduite économique

- La boîte de vitesse gérant elle-même le passage de rapport, il n'y a **pas de risque de sur ou de sous régime** : c'est donc **moins de risque de surconsommation.**